Nos Idées en 2020  premier volet du programme :

Introduction :

Il n’est pas toujours facile de distinguer cadre de vie et environnement ! Souvent la cadre de vie est associée au lieu vie. Alors que pour l’environnement nous comprenons nature, biodiversité, écosystème etc.

Aujourd’hui, il est difficile de réduire le cadre de vie à la propreté des trottoirs, au bon état de la voirie, à de bonnes relations de voisinage ou encore à des bâtiments rénovés. Au final, à chacun de trouver sa propre définition de l’environnement ou du cadre de vie idéal. Notre projet consiste à permettre aux Cléricois de profiter d’une excellente qualité de vie. En imaginant la ville de demain, il nous faut répondre au mieux aux espérances des usagers en matière d’aménagements et de services, tout en préservant nos ressources naturelles.

Face à la prise de conscience collective autour des enjeux environnementaux et dans la dynamique du Grenelle de de l’Environnement, Cléry-Saint André se doit de conserver un cadre agréable pour tous. Notre commune dispose d’un patrimoine architectural et naturel d’exception. Devant la richesse et la diversité de ces ensembles, il est de notre devoir de comprendre, préserver et faire connaitre l’ensemble de ces richesses insoupçonnées

Sur l’écologie :

Obtenir le Label territoire à énergie positive par :

1. Un patrimoine communal sobre, efficient et économe en énergie (rénovation des bâtiments, éclairage public…)
2. L’éducation à l’environnement (Projet Éducatif de Territoire) avec des ateliers éco-gestes respectueux de l’environnement (actions contre le gaspillage alimentaire, action ciblées de nettoyage…)
3. Favoriser la diversification des méthodes agricole vers l’agroécologie, dont l’agriculture biologique

Ecomobilité

1. Un plan piéton qui permet de relier les différents points de la ville, à pied, de manière sécurisée pour tous. Ce plan sera accompagné d’une carte des liaisons douces qui indiquera les différents cheminements à pied, à vélo ou mixte. Ce maillage s’inscrira dans un esprit d’itinéraire de balade.
2. Une expérimentation d’une ligne vélo-bus sera conduite pour sécuriser les déplacements de nos enfants qui se rendent à l’école, au collège et à leurs activités culturelles ou sportives

Sur la cadre de vie, voirie et urbanisme  :

1. Obtenir deux fleurs d’ici la fin du mandat dans le cadre des villes et villages fleuris
2. Créer un Pôle d(attractivité qui comprend :
3. Une maison des associations
4. Une maison de la jeunesse et de la culture (MJC)
5. Une auberge de jeunesse
6. La plaine du sport
7. L’agrandissement de la cantine scolaire
8. Un centre de loisirs
9. Une bibliothèque plus adaptée

Pour le Centre Bourg (hors pôle d’attractivité) :

1. Poursuivre l’aménagement rue du Maréchal Foch
2. Aménager les abords de l’école
3. Améliorer et développer le stationnement voitures/vélos
4. Soutenir l’embellissement des façades

Plans Pluriannuels d’Investissements (PPI)

1. Dédié à la voirie
2. Dédié aux écoles

Pour Saint-André (hors pôles d’attractivité) :

1. Aménager la place de Saint André

Pour l’ensemble de la commune :

1. Fluidifier la circulation
2. Développer les voiries partagées, les rendre plus visibles et plus sécurisées
3. Définir un plan d’entretien des marquages au sol
4. Mettre en place une signalétique cohérente

Au niveau de l’Intercommunalité Obtenir le Label Territoire à énergie positive par :

1. L’étude de la méthanisation : le choix de la biomasse comme énergie renouvelable locale pour répondre aux besoins en chaleur, ce qui permet d’obtenir un coût de chauffage compétitif et plus stable dans le temps.
2. La valorisation du recyclage des déchets verts par la distribution de composteurs
3. Le développement et la modernisation des apports volontaires

Conclusion :

Renforcer le vivre ensemble, développer de nouveaux services, offrir des nouvelles sources de loisirs, revitaliser le centre bourg en sauvegardant et en accompagnant le commerce de proximité, assurer la sécurité de chacun, renforcer les liens entre les générations, protéger et enrichir notre cadre environnemental afin que les générations futures puissent eux aussi en profiter.

Voilà quelques-uns des projets que nous proposons de mettre en œuvre. Vous pourrez les découvrir en détail tout le long de la campagne lors de nos deux prochaines réunions publiques.

Pour mener à bien le projet municipal notre tête de liste s’engage à effectuer l’intégralité de son mandat, à traiter les sujets dans le respect de l’impartialité, de l’intérêt général, et loin des idéologies politiques.